

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 73 (1932), p. 207-212

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1932\\_\\_73\\_\\_207\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1932__73__207_0)

© Société de statistique de Paris, 1932, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

### III

## BIBLIOGRAPHIES

---

Docteur ИЧОК : *Le travail des Malades et des Infirmes* (Marcel Rivière 1 vol. in-8).

Utiliser dans une certaine mesure le travail comme moyen thérapeutique, voilà une idée nouvelle qui a surgi ces derniers temps dans quelques milieux médicaux.

Détourner l'esprit du malade par une occupation quelconque, compatible avec son état de santé, de l'obsession de son mal, n'est-ce pas lui fournir un nouvel élément de résistance?

N'arriverait-on pas aussi, par ce moyen, à sauvegarder sa capacité de travail, de manière à le rendre à la vie active dans des conditions lui permettant de suite de retrouver un gain suffisant pour pourvoir à son existence?

Nous avons vu ces pauvres tuberculeux, les yeux constamment fixés sur leur thermomètre et l'esprit absorbé par la contemplation de leur état.

Il en est de même pour de trop nombreux psychopates, accidentés du travail, impotents, victimes de l'alcoolisme, en un mot pour tous ceux qu'on est obligé de soumettre à une vie particulière avec longs repos pendant un laps de temps plus ou moins long.

Le D<sup>r</sup> Ichok, dans une étude de grand intérêt pratique consacrée au « Travail des malades et des infirmes », a recherché comment il serait possible de les secourir efficacement.

Jusqu'ici, très peu d'efforts avaient été tentés en ce sens. Il y a bien eu les écoles de rééducation pour les mutilés, mais elles répondaient à la situation spéciale d'avant guerre.

Une seule création extrêmement intéressante s'est produite à notre connaissance : la clinique-manufacture du D<sup>r</sup> Rollier, à Leysin.

Il a réuni dans cette institution des tuberculeux chirurgicaux des deux sexes que leurs lésions obligent à de très longs séjours au lit et souvent dans des positions incommodes et pénibles.

Après de chaque lit existe une petite dynamo permettant de mettre en mouvement des outils avec lesquels le malade peut confectionner des pièces d'horlogerie, de petits jouets, ou, pour les femmes, des objets de bonneterie, des broderies, etc...

Ce qu'ils gagnent ainsi leur permet de payer une partie du montant de leur pension.

Un important effort d'organisation reste certainement à accomplir dans les différents lieux de repos de notre pays en ce qui concerne les méthodes de rééducation et de réadaptation à prévoir pour les malades alités.

Évidemment, il appartient en pareil cas au médecin traitant d'effectuer une surveillance très étroite pour qu'une fatigue exagérée ne compromette pas la guérison.

Les travaux, quand ils sont judicieusement dirigés et contrôlés, aident à faire disparaître la monotonie de la cure.

Pour les psychopates, le D<sup>r</sup> Ichok estime qu'il serait possible d'obtenir beaucoup de ces malades en les pliant à des habitudes, ce qu'il considère comme possible.

À Villejuif, il existe une organisation fonctionnant bien et qui pourrait servir de modèle.

M. le D<sup>r</sup> Ichok examine ensuite le cas des impotents, des mutilés, des convalescents, après opérations chirurgicales, des femmes malades ou enceintes, des enfants, des aveugles, des sourds-muets, etc...

Ce qui manque à notre pays, écrit-il, c'est une organisation et une législation qui permettraient de rendre à la Société des producteurs en transformant la condition de ces malheureux.

L'ouvrage du D<sup>r</sup> Ichok a surtout un caractère pratique, mais cela ne l'empêche pas d'être un intéressant ouvrage de doctrine.

Georges RISLER,  
*Président du Musée social,*  
*Membre de l'Institut.*



*L'or et sa distribution mondiale*, par Albert AFTALION, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris. — 1932, in-8 de 236 p. (Daloz, 11, rue Soufflot, Paris, 5<sup>e</sup>).

Ce livre est le premier ouvrage d'une collection d'économie politique constituée sous la direction de professeurs économistes dans les Facultés de Droit. Il augure bien de ce que sera cette collection, qui est appelée à rendre de réels services, si l'on peut

maintenir les idées très clairement exposées dans l'avertissement des membres du Comité : MM Oualid, R. Picard, Piron, Lavergne, Rueff et Perroux.

La première partie du livre est consacrée au déséquilibre dans la distribution mondiale de l'or et ses causes.

Après avoir exposé la théorie classique de l'équilibre de la distribution mondiale de l'or M. Aftalion cherche à la contrôler en étudiant les deux expériences américaines et françaises et il ne trouve pas la justification de la théorie classique ; n'y a-t-il alors pas des facteurs qui justifient les mouvements spontanés de l'or ? Le change est un des facteurs immédiats ; le taux de l'intérêt également, mais à un moindre degré (l'exemple de l'Angleterre exportatrice d'or, bien que le taux d'escompte soit 6 %, alors que celui de la France est 2 ou 3 %). Les banques d'émission ont un rôle également très important que M. Aftalion étudie avec grand soin.

Quant aux effets de l'inégale distribution de l'or, il suffit d'examiner ce qui s'est passé aux États-Unis et en France pour s'en rendre compte : cela permet de comprendre les trois phases de l'évolution doctrinale concernant l'or et des théories quantitatives de la monnaie. M. Aftalion dit quelques mots de la question de l'argent — je suis moins pessimiste que lui et je crois que la frappe des monnaies d'argent permettrait une certaine revalorisation (de 1/72 à 1/60 peut-être, au lieu de 1/11,5 de l'Union latine), qui augmenterait le nombre des consommateurs.

La dernière partie : L'utilité d'un meilleur équilibre de l'or, est étudiée surtout au point de vue français, mais l'auteur montre que la solution de ce problème ne dépend pas seulement de notre pays, ce que nos voisins paraissent trop souvent oublier.

Que dire de ce livre : il répond à ce qu'on pouvait attendre de notre sympathique collègue, M. Aftalion, c'est un très bon livre, parfaitement ordonné, très clair et il faut remercier notre ami de nous l'avoir donné.

A. BARRIOL.

\* \* \*

*Le crédit par acceptation.* — Paris, centre financier, par P. B. VIGREUX, docteur en droit (Librairie Marcel Rivière, un vol. gr. in-8 de 348 pages. — Prix : 50 fr.).

M. Vigreux, après avoir indiqué l'origine probable du crédit d'acceptation, montre les diverses étapes et la transformation de cette sorte de crédit ; il étudie ensuite en détail le marché de Londres, centre d'activité commerciale et financière et cherche à déterminer le volume des affaires traitées, d'après le droit maximum de 0,50 ‰, qu'il estime à 350 millions de livres en chiffres ronds, reportés à raison de 120 millions pour les banques du Clearing, 140 millions pour les acceptances houses, 20 aux banques anglaises autres que les précédentes et 70 millions pour les banques étrangères.

En ce qui concerne les États-Unis, qui ont introduit l'usage d'acceptation de banque vers 1914, le développement a été important grâce à la guerre et en 1919 il fut créé un organisme spécial : l'« American Acceptation Council », chargé de coordonner les activités bancaires ; on peut suivre ce développement sur des graphiques qui indiquent nettement les variations saisonnières ; le crédit par acceptation est maintenant bien implanté aux États-Unis ; il semble d'ailleurs que, suivant l'habitude des U. S., on a poussé à l'outrance, et il pourrait en résulter quelques inconvénients (le montant des crédits atteint 1 milliard 500 millions de \$).

Les trois grands autres centres d'octroi de crédits par acceptation sont : Amsterdam, la Suisse et l'Allemagne, celle-ci demanderesse.

L'étude économique du crédit par acceptation donne lieu à des développements très intéressants, soit en ce qui concerne la nature des crédits, soit en ce qui touche leur mécanisme ; — je dois signaler tout particulièrement des graphiques très clairs, relatifs à la circulation des capitaux ; — le coût du financement de l'opération, l'impôt d'une part et la commission d'autre part sont, très variables, suivant les pays et natu-

rellement dans chacun d'eux suivant la nature du crédit demandé par le client; les causes de la variation du volume des crédits sont très diverses, et il semblerait qu'on peut arriver à fixer des limites extrêmes en période normale; hors de ces limites, il y aurait crise; le rôle du banquier est très important et donne lieu à d'intéressants commentaires, notamment en ce qui concerne la recherche des opérations et leur financement qui est assez compliqué et délicat.

La dernière partie du livre est consacrée à Paris, centre financier.

On peut estimer à 90 milliards le montant des marchandises financées par des crédits d'acceptation — cette somme paraît bien faible par rapport à l'ensemble des transactions du monde; il s'agit de savoir d'abord ce qui pourrait être susceptible de crédits, et en second lieu s'il est vraiment nécessaire de créer à Paris un nouveau marché important — en fait, il existe déjà en partie environ au tiers de ce qu'il pourrait être — pour être équivalent à celui des autres places.

Il y a évidemment de nombreux arguments en faveur du développement de ce crédit à Paris, mais les crises monétaires de fin 1931, qui font abandonner l'étalon-or à la plupart des places, donnent à réfléchir et l'on peut se demander si ce n'est pas l'abus du crédit tout court — dont le crédit par acceptation est un élément important — qui les a motivées et s'il ne faut pas restreindre le crédit, c'est ce que font nos banques françaises peut-être trop brutalement d'ailleurs.

L'organisation d'un tel marché à Paris devrait être précédée de modifications diverses, concernant les taxes, les courtages, les maisons d'escompte et le financement des acceptations.

Si, comme l'auteur paraît le croire, cette mesure était intéressante pour le marché de Paris, il y aurait lieu de surveiller attentivement les maisons étrangères qui désiraient s'établir sur notre place.

Personnellement, je suis beaucoup moins enthousiaste que notre collègue, qui a vraiment développé une thèse intéressante et fouillée dans tous ses détails; c'est un très beau travail, qui force à réfléchir sur une matière très peu connue en France, et il faut féliciter M. Vigreux de nous avoir donné cette étude, qui met au point, d'une façon parfaitement claire, beaucoup de questions que l'on trouve éparses dans des études financières de revues ou de journaux.

Le livre est très bien présenté par Rivière, avec de nombreux graphiques bien dessinés.

A. BARRIOL.

\* \* \*

*Démocartographie de la France*, par M. Charles du Bus, archiviste-paléographe à la Bibliothèque Nationale. (1 vol. grand in-8 de 206 pages. Alcan, Paris. Prix : 50 francs.)

L'ouvrage de M. du Bus est une introduction à un travail plus important qui sera consacré aux résultats que les cartes de France permettent de constater et à l'avenir de la cartographie.

Dans le premier chapitre, l'auteur étudie les travaux d'ensemble en rappelant les noms de statisticiens qui, ayant été les fondateurs de notre Société sont restés dans notre souvenir. Moreau de Jonnés, Dupin, Lunier, Boutin, Bertillon, Cheysson, Loua, Anthoine Turquan, Levasseur, etc...; ces travaux ont été heureusement condensés grâce à une commission dont l'animateur fut Cheysson, qui fit à notre Société diverses communications à ce sujet en 1887 et qui aboutit à l'album de statistique graphique édité en 1889; en fait dans ces travaux la statistique administrative dominait et la géographie était un peu sacrifiée.

En ce qui concerne les périodiques, M. du Bus, après avoir rappelé les beaux travaux du regretté Meuriot, déplore avec raison l'abstention de notre Société qui aurait pu continuer l'œuvre de ses animateurs; hélas, la cause de cette abstention est

surtout budgétaire et il faut souhaiter que le développement de la Société permette de reprendre des éditions de travaux cartographiques qui coûtent très cher, je dois dire cependant que les études publiées par les réseaux de chemins de fer dans ces derniers temps montrent que le Conseil ne se désintéresse pas de la question.

Le chapitre II est consacré à l'étude des cartes générales — Europe, France en général — éditées soit en France, soit à l'étranger, puis des cartes spéciales — âge, sexe, riches et pauvres, habitation, instruction, cultes, criminalité, etc... L'évolution du peuplement (natalité, célibat, mariage, veuvage, mortalité, morbidité, etc...) ainsi que l'origine et l'occupation des habitants (migration, nationalité, migration intérieure, professions, fonctionnaires, circulation) font l'objet d'une énumération très étendue et la critique de M. du Bus s'y exerce finement et avec beaucoup de justesse.

Le chapitre III traite des cartes particulières, régionales, départementales, d'arrondissements, plans de villes, etc... On voit en lisant l'exposé de l'auteur combien tout cela est fragmentaire et sans coordination générale, sans plan établi par un organisme central.

Dans le dernier chapitre M. du Bus passe en revue les procédés de figuration; c'est ainsi qu'il étudie quelques questions très importantes : les échelles si diverses, les dimensions, les limites; en ce qui concerne la représentation même, notons l'emploi plus ou moins judicieux des traits, des disques simples ou à secteurs, des polygones, des figurines, des bandes proportionnelles, des courbes, enfin des couleurs. Il y a dans cette partie un remarquable souci de bien indiquer tout ce qui peut convenir à une présentation vivante des tableaux de chiffres.

L'ouvrage se termine par un répertoire méthodique et descriptif des principales cartes démographiques concernant la France (des origines à 1930) qui comprend 1.370 indications se rapportant au texte des chapitres. Il y a dans cette partie un travail formidable que seul l'auteur pouvait mener à bien et dont il faut le remercier; il a certainement atteint les buts qu'il s'était assigné : montrer ce qui a été fait en critiquant les méthodes; épargner du travail à ceux qui travaillent ces questions; indiquer la voie à suivre dans l'avenir.

En résumé, très belle étude et tous les collègues qui s'intéressent à ces questions seront d'accord pour féliciter chaleureusement M. du Bus de son effort.

A. BARRIOL.

\* \* \*

*Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie. Essai de théorie expérimentale du salaire,* par François SIMIAND, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, directeur d'Études à l'École pratique des Hautes Études. (1 vol. grand in-8 de xxxii-586 pages tome I, chez Alcan, boulevard Saint-Germain, 108. Prix : 80 francs.)

Notre ancien président, M. Simiand, est à la tête d'une nouvelle bibliothèque économique dans laquelle ont trouvé place des ouvrages déjà appréciés : *Les principes de la méthode statistique* de M. L. March, *Les variations du taux de l'intérêt en France* de M. Loutchitch, qui ont déjà été signalés dans le Journal.

Le volume que fait paraître aujourd'hui M. Simiand est le premier d'une série de trois, qui formeront un travail complet sur la question des salaires.

M. Simiand commence par indiquer aux lecteurs ce qu'ils doivent lire de son ouvrage, selon qu'ils disposent d'un peu de temps, d'une heure ou deux ou de quelques loisirs; la lecture en est si attachante, si vivante, que les lecteurs feront comme moi et consacreront tout le temps nécessaire pour étudier ce beau livre.

« Je me suis proposé, dit l'auteur, dans le présent travail, d'appliquer à l'étude d'un ordre de faits économiques, le salaire, une méthode de science positive. L'introduction a pour objet de présenter ce dessein et d'expliquer comme il m'a paru convenir d'en régler l'exécution. Après avoir fixé d'abord, par son origine même, le caractère de ce travail et considéré sa portée d'épreuve, nous préciserons le but à viser dans une recherche positive (chap. I).

« Ensuite, ayant marqué le départ à y donner, nous examinerons alors comment ici la constatation des faits (chap. II), puis l'expérimentation (chap. III) paraissent avoir à être établies pour que, dans les conditions de la présente étude, elles approchent le plus possible de ce à quoi s'emploient l'une et l'autre dans les services de la nature. Cela reconnu, nous dégagerons (chap. IV) le cadre et les modalités d'exécution qui paraissent correspondre à ces objets. »

Ce plan a été suivi exactement et tout résumé du livre serait moins précis que ce qui précède et ne permettrait pas de donner une idée de la quantité de faits commentés qui suivent l'exposé de la doctrine et la critique des données que l'on a pu recueillir jusqu'ici.

Les résultats obtenus « en nous présentant le *phénomène se faisant, d'un commencement à une fin, avec simplification* déjà par tout ce qui a été éliminé, avec *opposition très nette* de caractère et répétition de cette *épreuve et contre épreuve*, paraissent bien ouvrir cette recherche de concomitances en des conditions de discrimination et de preuve, aussi favorables que nous pouvions l'espérer. »

Telle est la conclusion du livre qui fait attendre les tomes suivants en préparation.

L'ouvrage de M. Simiand sera un traité complet du salaire, que seul, il pouvait écrire car il y aura consacré toute sa vie et l'on reste écrasé devant la quantité de labeur consciencieux et ordonné qui lui a permis de mettre au point cette belle œuvre.

La Société de Statistique qui a reçu les premières études de M. Simiand est profondément honorée que son ancien Président ait fait ce remarquable travail.

A. BARRIOL.

---

## IV

# NÉCROLOGIE

---

### Jules MADELINE (1871-1932).

Le décès de notre sympathique collègue Jules Madeline, survenant peu de temps après celui de son gendre, notre collègue Maurice Méry, éprouve cruellement notre Société.

Madeline, après avoir été attaché à la direction de la Société Générale et s'être dévoué à la chose publique en professant la comptabilité à l'Union française de la jeunesse, devint administrateur de diverses Sociétés qui avaient reconnu ses hautes qualités de probité et ses connaissances étendues; administrateur-délégué puis président du Conseil d'administration du *Matin*, il apporta pendant près de vingt-cinq ans à ce journal l'appui de sa grande expérience. Quand il cessa ses fonctions comme président honoraire, il devint notre trésorier de l'Institut de Statistique, poste qu'il quitta à regret pour raisons de santé; le Gouvernement avait reconnu ses mérites en le nommant officier de la Légion d'honneur.

Il était entré à notre Société en 1921 sous les auspices de MM. Doumer et Richet et il apporta souvent une contribution intéressante à nos séances. Collègue charmant et disert, toujours souriant, nous conserverons de lui un souvenir excellent et nous apportons à sa famille si durement éprouvée l'expression de notre respectueuse et sincère sympathie.

A. BARRIOL.

---

*Le Gérant* : R. WALTHER.

---